

Les métiers de l'intendance dans les EMS



La Fédération genevoise des établissements médico-sociaux et l'Organisation du monde du travail Intendance Genève ont élaboré une trentaine de cahiers des charges génériques pour le secteur de l'hôtellerie et l'intendance dans les établissements médico-sociaux. Une première en Suisse.

Conçus pour les EMS, ces cahiers des charges génériques ont l'avantage de renforcer l'organisation interdisciplinaire des équipes et de promouvoir la variété et la polyvalence des métiers. Bien qu'adaptés aux spécificités de l'EMS, ils peuvent également s'appliquer à d'autres institutions et établissements socio-sanitaires.

Ces descriptifs détaillés permettent de réduire les fortes disparités qui régnaient jusque-là entre les établissements en matière de cahiers des charges. Ils rendent compte de la force de la polyvalence des professions de l'intendance et de l'interdisciplinarité du travail en EMS. Enfin, l'objectif est également d'anticiper l'éventuelle intégration des cahiers des charges du secteur de l'hôtellerie-intendance dans le système genevois d'évaluation des emplois SCORE (Système, COmpétence, Rémunération, Evaluation).

Pour effectuer ce travail de fond inédit, la Fegems a sollicité la collaboration et l'expertise de l'OrTra Intendance Genève. Les cahiers des charges génériques ont pu être construits grâce à une solide méthodologie reprenant toutes les ordonnances et plans de formation ainsi que les profils de compétence des métiers de l'hôtellerie-intendance. Ce travail a donné lieu à un organigramme général exhaustif des professions de l'intendance, précisant les rôles de chacun ainsi que les dimensions managériales des différentes fonctions.

A titre d'exemple, le cahier des charges de «Gestionnaire en intendance CFC» et celui d'«Employé en intendance C», [en format pdf](#). Contacter la Fegems par [mail](#).

[Fegems](#)